

Responsable de projet

Accompagnement individualisé

Projet ASOS

(2023)

INFORMATIONS GENERALES

Le CRIPEL est l'un des 8 Centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère (CRI) agréés par la Wallonie. Le CRIPEL couvre le territoire des 55 communes de l'arrondissement de Liège, Huy et Waremme.

Sa finalité est de favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère en menant des actions positives permettant l'égalité de droit, de fait, de genre et des chances pour favoriser leur participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique de notre société.

Type de contrat : CDD 6 mois

Poste : Projet ASOS Migrants

Fonction : Responsable de projet

Lieu : Arrondissement de Liège-Huy-Waremme

Type horaire : Temps plein – 36h/semaine

CONDITIONS

- Disposer d'un passeport APE.
- Être détenteur d'un master en Droit ou d'un bachelier en Droit, d'un bachelier dans le domaine social et 3 ans d'expérience utile
- CP 329.02 (secteur socioculturel et sportif)
- Echelon : 4.1 ou 4.2 si détenteur d'un titre universitaire lié à la fonction au moment de l'engagement

DESCRIPTION GENERALE DE LA FONCTION

Le/la Responsable de projet ASoS assure un suivi individualisé des personnes étrangères ou d'origine étrangère par un accueil et un accompagnement spécifique en les rendant acteurs du changement de leur parcours. Elle/Il aide à résoudre des problèmes posés par les usagers en lien avec leur insertion sociale particulièrement en lien avec le Droit des étrangers.

Il/Elle travaille sous la responsabilité hiérarchique directe du /de la coordinateur/trice du service ISP et a pour mission de :

- Organiser des permanences et suivre les usagers dans leur recherche ;
- Aider à résoudre les freins à l'intégration des migrants (bilan social, logement, regroupement familial, situations maritales, cours de FLE / alpha-FLE, séjour, accès au territoire, la nationalité et l'accès au marché de l'emploi accès à la santé, accès aux services sociaux, situations psychologiques permis de travail, etc.) ;
- Informer la coordination et la direction de l'avancement des projets des usagers et du projet ISP ;
- Harmoniser ses actions avec celles des autres membres de l'équipe de travail, sous la responsabilité de la coordination ;



- Contribuer au développement des outils pédagogiques et autre support (formation, information... ;
- Adopter une posture déontologique professionnelle, une éthique et un comportement irréprochables auprès des collègues et de l'ensemble des partenaires, ainsi qu'auprès des usagers.